



**MAIRIE
DE
SÉMALENS**

2, rue les Promenades
81570 SÉMALENS

☎ 05.63.71.74.43

mairie@semalens.fr

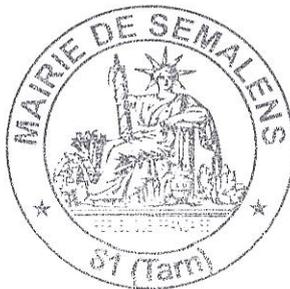
Liste des Délibérations du Conseil Municipal du 22-04-2024

- 1- Délibération demande de subventions Fond de Concours 2024 (éclairage Salle Didier Suderie) **VALIDÉE**
- 2- Délibération convention groupement de commandes travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable » Rue du Théron **VALIDÉE**
- 3- Délibération modificative Maitrise d'œuvre extension de la zone kinés et médecins de la MSP (annule et remplace) **VALIDÉE**
- 4- Délibération achat parcelle B2250 (Granier) **VALIDÉE**
- 5- Délibération achat parcelle B2233 (Carlessi) **VALIDÉE**
- 6- Délibération classement en domaine publique, parcelles B2067 et B2191 **VALIDÉE**
- 7- Délibération prime exceptionnelle pouvoir d'achat **REPORTÉE**
- 8- Délibération gratuité carte d'abonnement médiathèque aux enfants scolarisés à l'école de Sémalens **VALIDÉE**

Le 24-04-2024

Annette VEITH,
Maire

Anne SIRI,
Secrétaire de séance



L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance